

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Charlène MADIOT, élève de terminale littéraire au lycée des Glières à Annemasse a écrit au mois de septembre 2011 en ces termes :

« M. le Ministre de l'Education Nationale,

Je suis actuellement en classe de Terminale littéraire au lycée des Glières à Annemasse.

Depuis la 6^{ème}, j'ai étudié, au collège puis au lycée, notre langue régionale, le savoyard, appelée encore « francoprovençal ».

Je souhaite la présenter comme langue vivante III au baccalauréat.

Mais on m'a informé que cela ne semblait pas possible car dans l'académie de Grenoble, seule la langue régionale de la Drôme et de l'Ardèche appelée occitan ou vivaro-alpin figure comme option.

Je trouve que ce n'est pas juste que les départements de Haute-Savoie et Savoie soient évincés.

J'ai fait de nombreux efforts pour étudier le savoyard et sa littérature. Je l'ai aussi travaillée avec mon grand-père.

De plus, le francoprovençal est reconnu par l'Italie et m'a permis des échanges intéressants avec ce pays.

Monsieur le Ministre, je vous demande donc de m'autoriser à passer le savoyard / francoprovençal comme Langue Vivante à la session de juin 2012 du baccalauréat.

Dans l'attente d'une réponse positive, je vous remercie d'avance. Charlène MADIOT. »

**Monsieur le Président de la République,
 Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,**

Charlène n'a toujours pas reçu de réponse. Depuis plusieurs années, des parlementaires savoyards, MM. FRANCINA, HERISSON, BOUVARD, le Président de la Région Rhône-Alpes, M. Jean-Jacques QUEYRANNE, les présidents des conseils généraux 73 et 74 MM. GAYMARD et MONTEIL, de nombreux élus, des associations et des citoyens vous ont déjà demandé la même chose. Vous ne les avez pas écoutés. Aujourd'hui, nous vous demandons de mettre fin à la discrimination qui touche les élèves de nos départements savoyards et de lui permettre de présenter l'option savoyard / francoprovençal au baccalauréat de juin 2012.

Nom / Prénom	Adresse	Fonction	Signature

A renvoyer à : M. le Président de la République - Palais de l'Elysée 55 Rue du Faubourg St-Honoré - 75 008 PARIS (sans affranchir)
Avec copie à : AES – Doucy 74 420 Habère-Poche (en affranchissant)